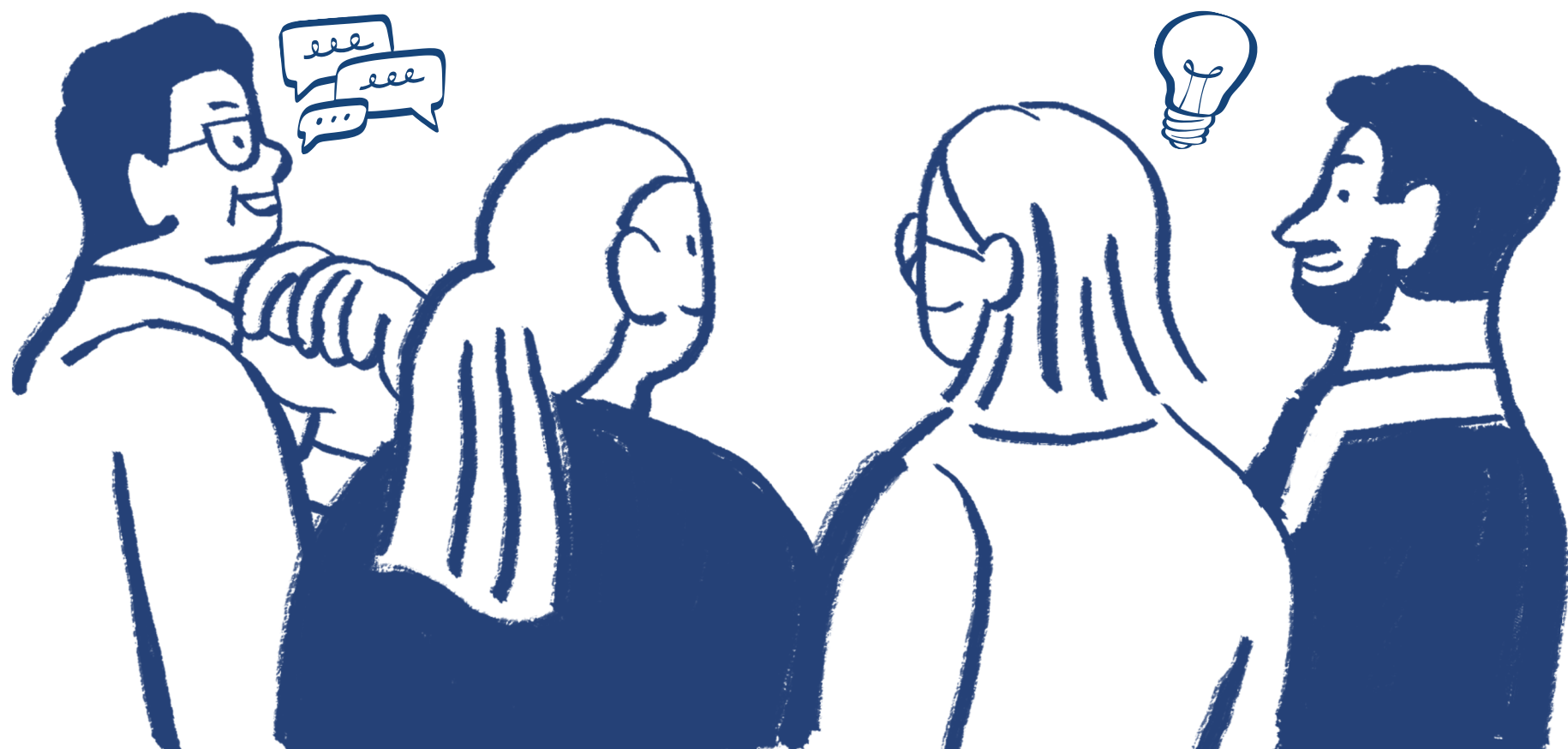


Pays
Val de
Loire
Nivernais



MODE D'EMPLOI DU PAYS

GUIDE À DESTINATION DES ÉLUS DU TERRITOIRE



SOMMAIRE

✦ Le Pays Val de Loire Nivernais

- Le territoire
- Les missions
- La gouvernance
- Les contractualisations
- Le financement
- Les agents
- Exemples d'actions

✦ Comment y siéger ?

- Un Pays, c'est quoi ?
- La Fédération : ANPP - Territoires de projet
- Les Territoires de projet en France

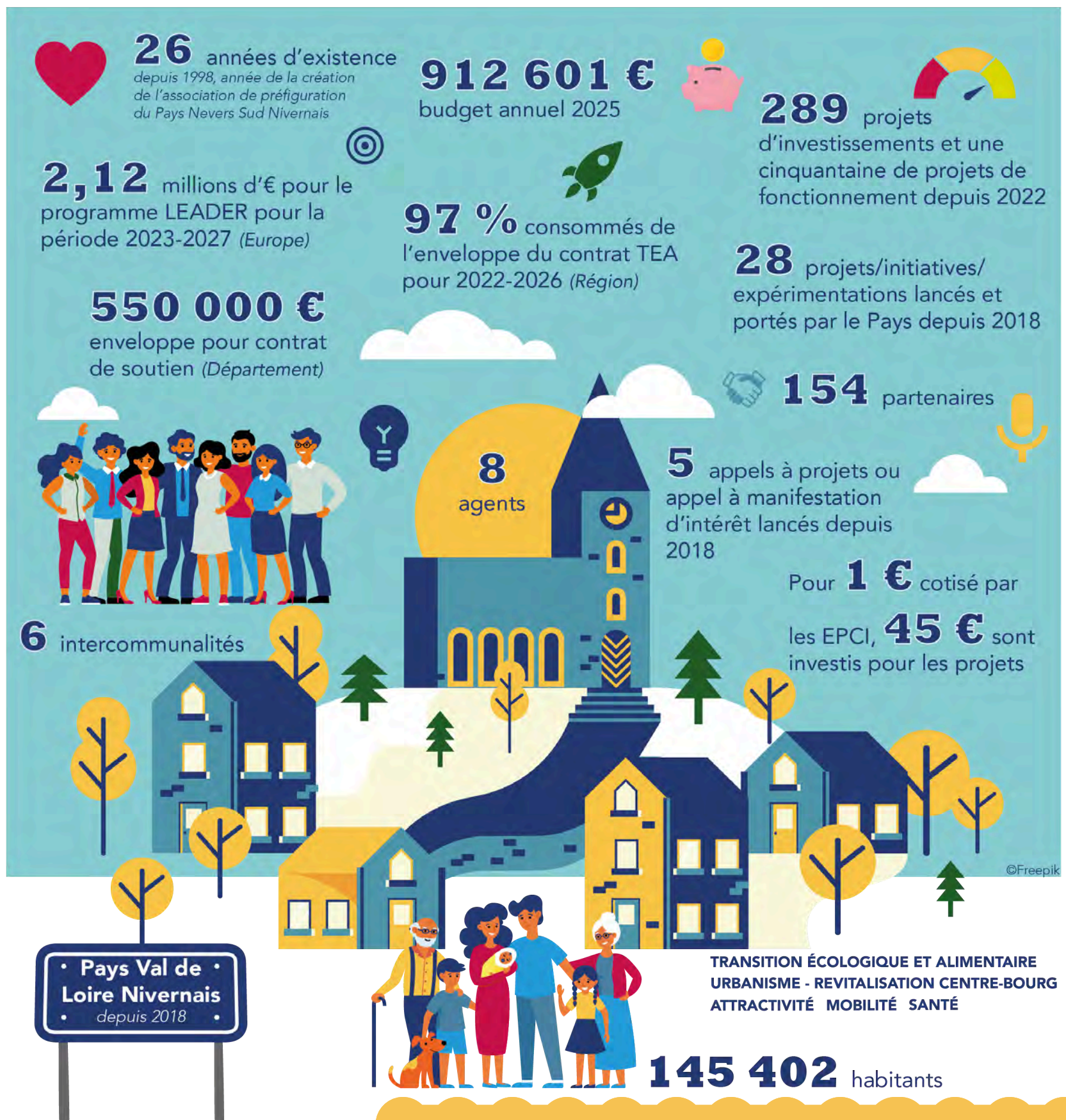
✦ Kit de survie pour parler Pays

- Abréviations
- Lexique des dispositifs

* Renvoi vers le Kit de survie pour parler "Pays"
"Pays" : fait référence au Pays Val de Loire Nivernais



LE PAYS VAL DE LOIRE NIVERNAIS



La loi de Modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (MAPTAM) du 27 janvier 2014, et notamment l'article 79, a offert aux Pays un nouvel outil, le Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR), figurant également dans le nouvel article L. 5741-1 du CGCT.

Pays ou PETR sont deux appellations pour une même dynamique du développement local.

Cette nouvelle législation permet donc aux Pays de continuer de porter leurs actions et d'œuvrer pour la dynamisation de leurs territoires, au service des intercommunalités qui le composent. Ils constituent le cadre de contractualisation des politiques de développement, d'aménagement et de solidarité entre les territoires.

Nouvellement élu, ce document a pour objectif de vous présenter l'action du Pays, ses missions ainsi que sa gouvernance.

Pourquoi s'impliquer au sein du Pays Val de Loire Nivernais ?

★ Agir et s'investir pour son territoire

★ Participer et contribuer aux orientations stratégiques

★ Accompagner les projets grâce aux contractualisations

★ Disposer d'une ingénierie de projet qualifiée

★ Porter une vision pour son territoire

★ Connaître, être orienté & accompagné dans ses besoins en financement



LE TERRITOIRE

Le projet de territoire

4



- Région Bourgogne Franche-Comté
- Département de la Nièvre
- 5 communautés de communes et une agglomération (110 communes)
- 144 882 habitants (INSEE 2026)
- 2 420, 85 km²
- Qualité de vie, paysages, territoire rural, facteurs d'attractivité

Le renouvellement du projet de territoire est en cours.

Il sera construit collectivement et les sujets à prioriser seront définis en commun (ex : l'eau, le logement/l'habitat...)

Elaboré conjointement par les élus du territoire et la société civile, le projet de territoire est un cap commun, une projection de territoire rassemblant toutes les énergies volontaires. Il constitue le socle des contractualisations et des projets pour l'avenir.

Le projet de territoire permet au Pays de négocier des contractualisations européennes (programme LEADER*, FEDER* rural), d'Etat (Contrat pour la réussite de la transition écologique CRTE*), PAT*, régionales (Contrat « Territoire en action » (TEA*) et le Contrat local de santé avec l'ARS* (CLS)) et départementales (contrat de soutien).

Le projet de territoire fait l'état des lieux du Pays. Il décline par thématique toutes les perspectives d'actions à mener pour une dizaine d'années, pour un développement respectueux de l'environnement et de l'identité du territoire et de ses habitants.

L'élaboration d'un tel projet passe par de nombreuses concertations et différentes étapes clés telles que : la réalisation d'un diagnostic territorial partagé, la définition d'une stratégie pour le territoire (les objectifs du projet) et l'élaboration d'un programme d'actions.

3 axes :

- 1 **Un aménagement durable et équilibré du territoire**
- 2 **Un développement économique soutenable qui s'appuie sur les ressources du territoire**
- 3 **Un territoire autonome, économe et résilient qui préserve ses ressources**

Les éléments cités (axe et objectifs) appartient à l'ancien projet de territoire

Les objectifs opérationnels :

- Accompagner la revitalisation des pôles urbains et des centres-bourgs
- Garantir un maillage pertinent et adapté d'équipements et de services à la population, notamment la santé
- Apporter des réponses adaptées aux jeunes et favoriser leur accueil
- Valoriser l'identité du territoire
- Réduire la fracture numérique
- Soutenir et développer les infrastructures et les services à rayonnement supra-intercommunal
- Appuyer l'attractivité économique des territoires du Pays
- Faire de nos richesses patrimoniales (naturelles, bâties, immatérielles) un levier de développement touristique
- Promouvoir une agriculture locale et permettre une alimentation durable qui s'adapte aux changements climatiques
- Développer la formation et faciliter l'adaptation des compétences aux métiers de demain
- Réduire la dépendance énergétique du territoire et promouvoir les énergies renouvelables
- Développer une mobilité respectueuse de l'environnement

LES MISSIONS

Les missions des Pays sont codifiées aux articles L. 5741-2 et L. 5741-3 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Pour répondre à son objet, « définir les conditions d'un développement économique, écologique, culturel et social dans son périmètre », inscrit dans ses statuts (arrêté du 14 septembre 2018) et en partenariat avec les intercommunalités qui le composent, le Pays exerce les missions et compétences suivantes :

- ✦ La mise en œuvre d'un projet de territoire
- ✦ L'élaboration, la conduite et le suivi des dispositifs de contractualisations

Les objectifs du Pays :

- ✦ Porter des contractualisations
- ✦ Disposer d'une ingénierie de projet
- ✦ Capitaliser et optimiser des fonds
- ✦ Mutualiser des dispositifs et outils à une échelle cohérente
- ✦ Développer les atouts du territoire avec un projet partagé

Comme toutes les autres collectivités territoriales, l'instance décisionnelle est composée de représentants des intercommunalités du Pays, regroupés au sein d'un Comité de Pays, avec un Bureau.

Ce comité de Pays, qui se réunit au moins une fois par trimestre, prend les décisions rythmant les missions et le fonctionnement du Pays.

49 élus siègent au comité de Pays. Ils sont répartis de la manière suivante :

EPCI	Titulaires	Suppléants
Nevers Agglomération	22	11
CC Cœur de Loire	9	5
CC Sud Nivernais	7	4
CC Les Bertranges	7	4
CC Loire Allier	2	1
CC Nivernais Bourbonnais	2	1



Comité de Pays

- 4 fois / an
- Voter le budget et les délibérations stratégiques

Conférence des Maires

- 1 à 2 fois / an
- Informer et associer tous les maires aux orientations stratégiques du Territoire

Commissions thématiques

- Trimestriel
- Réfléchir sur les futures actions à mener sur les différentes thématiques (attractivité, santé, revitalisation centre-bourg, mobilité, alimentation, transition écologique)

Tableau de bord de l'élu du Pays

Le comité de Pays est accompagné par deux instances de concertation :

Une **Conférence des maires**, réunie au moins une fois par an, qui permet d'informer et d'associer tous les maires aux orientations stratégiques du Territoire

- Instance consultative du Pays
- Regroupe 110 Maires des communes du Pays Val de Loire Nivernais ou leurs représentants
- Se rassemble au moins une fois par an lors de l'élaboration, la modification et la révision du projet de territoire
- Les missions principales sont de :
 - garantir l'équilibre territorial
 - travailler sur la cohérence des politiques menées et des décisions prises sur le territoire

Elle permet également au Pays de partager des informations et d'échanger entre élus sur les enjeux actuels et à venir du territoire.

Un **Conseil de développement**, réuni au moins une fois par an, qui permet d'informer et d'associer toutes les forces vives du Pays (entreprises, élus, habitants, associations...)

- Consulté sur les principales orientations du Pays, notamment dans l'élaboration et la mise en œuvre du projet de territoire
- Donne son avis ou est consulté sur toute question d'intérêt territorial
- En charge de l'animation des commissions du Pays, qui regroupent élus, société civile et agents des collectivités.
- Composé de représentants de la société civile (acteurs économiques, sociaux, culturels, associatifs), répartis dans 3 collèges

LES CONTRACTUALISATIONS

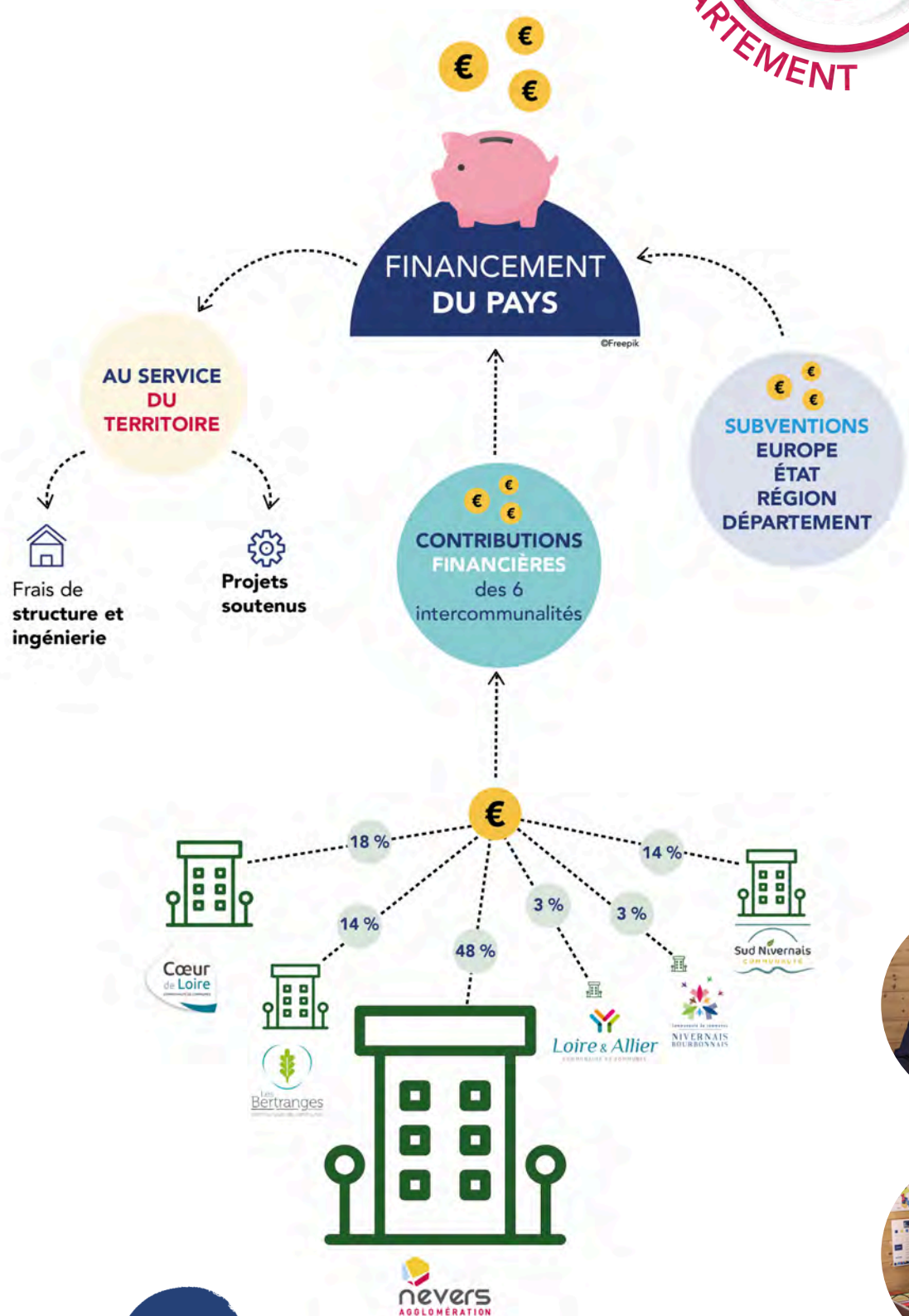
Le Pays contractualise avec différents partenaires financiers : l'Europe, l'Etat, la Région Bourgogne Franche-Comté, le Département de la Nièvre. Ces contractualisations permettent d'accompagner ou de financer des projets portés par les collectivités et les acteurs du territoire.

Le Pays a accès à des leviers financiers que les communes et/ou les intercommunalités seules ne pourraient mettre en oeuvre.



ARS : Agence Régionale de santé
 DRAAF : Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt

LE FINANCEMENT



Toutes les contractualisations sont à retrouver dans le lexique des dispositifs !

LES AGENTS



- Direction** : Mani Cambefort
- Assistante administrative et financière** : Sabrina Charpentier
- Cheffe de projet santé** : Audrey Javier
- Cheffe de projet promotion territoriale** : Marion Loisy
- Cheffe de projet développement territorial** : Juline Lebrun
- Cheffe de projet transition écologique / PAT** : Claire Rothiot
- Cheffe de projet LEADER - mobilité** : Hélène Chobeaux
- Cheffe de projet agriculture et agro-alimentaire** : Annabelle Vallet



Santé

- Weekends découverte
- Salons
- Soirée rugby + accueil
- Bourses de stage
- Cellule d'installation
- Actions de prévention (ambroisie, moustique-tigre)
- Urbanisme favorable à la santé
- Participation au Programme national nutrition santé (PNNS) et au réseau régional d'appui à la prévention et à la promotion de la santé (RRAPPS)
- Appui et financement de projets

- Accompagnement des projets d'aménagement inscrits dans des démarches de revitalisation
- Lancement de l'étude tiers lieux
- Colloque



La Ville à Joie

- Tournées itinérantes multiservices qui passent sur les places des communes pour proposer, le temps d'une journée, des commerces, des services, des actions de prévention, des animations...
- En partenariat avec les acteurs locaux

Transition écologique

- Accompagner les collectivités dans leur volonté d'assurer la qualité environnementale de leurs projets urbains : conseil et orientation, échanges avec les maîtres d'œuvre, sensibilisation...
- Création d'un réseau de référents communaux Natura 2000 et lancement d'un cycle de rencontres dédiées.



Mobilité

- Expérimentation Mobilité Santé et Plus
- Accompagnement des communes et intercommunalités sur les questions de mobilité



Attractivité

- Accueil et accompagnement des étudiants en médecine et des professionnels de santé sur le territoire
- Accompagnement des candidats au changement de vie
- Accueil et accompagnement des porteurs de projets agricoles

Alimentation

- Ondine (la « cuisine mobile » du Pays)
- Accompagnement de deux cuisines centrales de restaurations collectives (unité de production Coeur de Loire et cuisine centrale de Saint-Léger-des-Vignes) à la gestion de leur approvisionnement en produits bio et locaux, en partenariat avec BIO Bourgogne Franche-Comté
- Fête de l'alimentation locale et de la santé en partenariat avec le lycée agricole de Challuy
- Ateliers « alimentation-santé » avec des étudiants de l'ISAT
- Expérimentation Territoires Agricoles Engagés
- Les projets inter-PAT auxquels le Pays participe : projet « Coopales », projet « Rungis rural », épiceries participatives citoyennes, casiers de distribution, étude sur les zones blanches, accompagnement du projet de l'abattoir de Cosne-sur-Loire avec notamment la création de la SCIC



Coeur de Loire



CC Coeur de Loire

- Poste manager centre-ville
- Poste chargé de mission revitalisation centres-bourgs
- Création d'une plateforme e-commerce
- Aménagement de l'office du tourisme
- Chargé de mission centre-bourg
- Création d'un pôle petite enfance tranche 1 et tranche 2 à Cosne
- Construction de 2 bâtiments artisanaux
- Elaboration de la stratégie de développement économique et touristique
- Création d'une MAM → *La Celle-sur-Loire*
- Création d'une maison de santé pluridisciplinaire → *Châteauneuf Val de Burgis*
- Etude de faisabilité abattoir → *Cosne-Cours-sur-Loire*
- Etude revitalisation centre-bourg → *Donzy*

Neuvy-sur-Loire

- Etude revitalisation centre-bourg
- Réhabilitation de l'école élémentaire-phase 1
- Maison de santé pluridisciplinaire

Pouilly-sur-Loire

- Etude revitalisation centre-bourg
- Rénovation d'un bâtiment pour accueillir 2 cabinets médicaux
- Renovation énergétique de la mairie
- Revitalisation de centre-bourg (phase 1) : aménagement de la rue Waldeck Rousseau et des parkings de la Poste et de la rue des écoles
- Accompagnement création d'un pôle social
- Aménagement et travaux dans le dernier commerce de village → *Saint Andelain*
- Requalification de la place du centre bourg → *Saint Martin sur Nohain*

Sully-la-Tour

- Etude revitalisation centre-bourg
- Création d'une maison d'assistantes maternelles
- Rénovation complexe

Tracy sur Loire

- Rénovation de la cantine scolaire
- Création d'une antenne de la maison de santé de Cosne, Donzy, Pougny, Alligny
- Animation économique → *adebCosne*
- Etude Terroir du Vignoble de Pouilly → *Syndicat viticole*

Aperçu d
in
contractu
por

Nevers Agglomération

Réhabi
Requal
Créatio
Créatio
Moder
univers
Créatio
Rénova
en cent

Les Bertranges



CC Les Bertranges

- Aménagement touristique de la forêt des Bertranges
- Animation économique
- Ingénierie Mon Village Nos Pépites
- Construction de 2 micro-crèches intercommunales à énergie positive
- Extension du lieu d'accueil de la petite enfance à Prémery
- Aménagement du pourtour de l'église de Prémery
- Création d'une maison France Services et d'un lieu d'accueil mutualisé intercommunal à Prémery
- Aménagement de la rue des Hôtelleries et de la rue de la Verrerie à La Charité-sur-Loire
- Aménagement de la rue Plouzeau à Guérigny

Beaumont-la-Ferrière

- Projet étude de la création du parcours poétique Achille Millien
- Création d'une salle des fêtes

La Charité-sur-Loire

- Création de la médiathèque de la Cité du Mot dans le Prieuré
- Aménagement des remparts - aire de jeux
- Aménagement des entrées de ville: rue Auger, rue de la Verrerie, île du faubourg
- Réhabilitation du complexe sportif G.Picq (phase 1 et 2)
- Grange à vélo
- Aménagements des bords de Loire/ réhabilitation du bassin d'été et aménagements
- Aménagement de lieux d'accueil des touristes en itinérance : gîte des pèlerins
- Réhabilitation du bâtiment Etape
- Réhabilitation du café Carrer : café multi-services – salle multi-générationnelle → *Chaulgnes*
- Etude revitalisation centre-bourg → *La Marche*

Urzy

- Réhabilitation auberge du Pont Saint Ours
- Réhabilitation de l'école maternelle et du réfectoire

Cité du Mot

- Promotion et valorisation du site historique
- Journée des Centres Culturels de Rencontre
- Réhabilitation du Bazar café et du silo à La Charité-sur-Loire → *Nièvre Aménagement*
- Requalification de la place et accompagnement sur la participation citoyenne → *Dompierre-sur-Nièvre*
- Transformation de la bibliothèque et réflexion pour l'école → *Narcy*

Nivernais Bourbonnais

CC Nivernais Bourbonnais

- Aménagement du site touristique des bords de Loire de la Bayolle

Chantenay-Saint-Imbert

- Etude revitalisation centre-bourg
- Résidence

Saint-Pierre-le-Moittier

- Rénovation du centre-bourg
- Quartier culture/Médiathèque
- Requalification salle des fêtes

Livry

- Requalification des cellules commerciales (boulangerie, épicerie automatique)
- Requalification - aménagements revitalisation centre-bourg

TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ALIMENTAIRE - URBANISME - REVITALISATION

Pays Val de Loire Nivernais



les principaux projets inscrits dans les réalisations 2020-2026 pilotées par le Pays

- Modernisation du centre des expositions
- Modernisation de l'entrée Sud (séquence 1 et 3)
- Construction d'une maison des étudiants
- Construction d'une voie cyclable
- Modernisation des équipements du restaurant
- Modernisation de l'ISAT et de la fac de droit à Nevers
- Modernisation et aménagement du sentier de l'île aux castors
- Modernisation du centre des expositions de Nevers
- Modernisation du centre des congrès intercommunal (tranche 1)

TRANSFORMATION CENTRE-BOURG - ATTRACTIVITÉ - MOBILITÉ - SANTÉ



Loire et Allier

- Magny-Cours** { Etude revitalisation centre-bourg
Réhabilitation de l'ancienne école primaire
- Saint-Eloi** { Pôle santé communal
Réflexion revitalisation centre-bourg
Espace sportif et de loisir rue de la Banne à Forges → *Saurvigny les bois*

Nevers Agglomération



- Coulanges-lès-Nevers** { Etude revitalisation centre-bourg
Poste chef de projet revitalisation centre-bourg
Projet Grands Saules (phase 1 création d'une place centrale)
Rénovation des écoles primaire et maternelle André Malraux – tranche 3
- Fourchambault** { Poste chef de projet revitalisation centre-bourg
Revitalisation du quartier de la Brasserie : aménagement de la rue Gambetta – Tranche 2
Etude revitalisation centre-bourg → *Germigny-sur-Loire*
Restauration scolaire → *Marzy*
- Nevers** { Redynamisation de la rue piétonne François Mitterrand-phase 1
Etude revitalisation centre-bourg + colloque
revitalisation centre-bourg
Réhabilitation commerce + hôtellerie
Réhabilitation des anciens thermes en espace tiers-lieu
France Service
Réhabilitation de la piscine en plein air
Etude de revalorisation du parc thermal
Réhabilitation de l'école maternelle et du réfectoire
Requalification de la place du Souvenir selon les enjeux de transition écologique → *Sermoise*
- Pougues-les-Eaux** { Etude revitalisation centre-bourg + aménagements
Rénovation et extension du centre social municipal "Espace Jean Moulin"
Réflexion cellules commerciales Crot Cizeau
Equipement matériel d'un Centre Municipal de Santé
Rénovation du bâtiment 5 de la caserne Pittié pour un lieu de ressources en entrepreneuriat et pépinières d'entreprises
Réaménagement de la Place Mossé (tranche 1 et 2)
Création d'une tribune Sud → *Sasp Usen Rugby Plus*
Amélioration de l'infrastructure aéroportuaire de Nevers → *Syndicat mixte de l'aéroport de Nevers*
- Vareennes-Vauzelles** { Etude revitalisation centre-bourg + aménagements
Rénovation et extension du centre social municipal "Espace Jean Moulin"
Réflexion cellules commerciales Crot Cizeau
Equipement matériel d'un Centre Municipal de Santé
Rénovation du bâtiment 5 de la caserne Pittié pour un lieu de ressources en entrepreneuriat et pépinières d'entreprises
Réaménagement de la Place Mossé (tranche 1 et 2)
Création d'une tribune Sud → *Sasp Usen Rugby Plus*
Amélioration de l'infrastructure aéroportuaire de Nevers → *Syndicat mixte de l'aéroport de Nevers*
- Nièvre Aménagement** { Etude revitalisation centre-bourg + aménagements
Rénovation et extension du centre social municipal "Espace Jean Moulin"
Réflexion cellules commerciales Crot Cizeau
Equipement matériel d'un Centre Municipal de Santé
Rénovation du bâtiment 5 de la caserne Pittié pour un lieu de ressources en entrepreneuriat et pépinières d'entreprises
Réaménagement de la Place Mossé (tranche 1 et 2)
Création d'une tribune Sud → *Sasp Usen Rugby Plus*
Amélioration de l'infrastructure aéroportuaire de Nevers → *Syndicat mixte de l'aéroport de Nevers*



Sud Nivernais

- CC Sud Nivernais** { Réhabilitation du bar restaurant de l'étang Grénetier à La Machine
Aménagement d'une borne pour camping car à Fleury-sur-Loire
Aménagement d'un service accueil à vélo
Création d'une maison France Services dans la gare d'Imphy
Musée de la Mine à La Machine
Réhabilitation du centre culturel Guy Lacroute → *Champvert*
- Decize** { Création d'une conciergerie pour cyclistes
Ancienne usine de céramique
Création de la maison de santé pluridisciplinaire du bassin de vie de Decize
Sécurisation et replantation des arbres de la promenade des halles
Aménagement des abords de la salle T. Gérard et du centre socio-culturel
Aménagement des abords des résidences de l'hippodrome
Création d'une place de centre-bourg et auberge → *La Fermeté*
- Imphy** { Rénovation énergétique de la piscine
Rénovation énergétique de l'école maternelle- Dispositif passerelle
- La Machine** { Etude revitalisation centre-bourg
Travaux revitalisation centre-bourg
- Saint-Léger-des-Vignes** { Etude revitalisation centre-bourg
Acquisition et rénovation d'un bâtiment
Création d'un parc paysager et ludique → *Sougy-sur-Loire*
Création de la Maison de Santé Pluridisciplinaire du bassin de vie de Decize → *Sem Confluence Santé*
Requalification revitalisation centre-bourg → *Béard*
- Toury-Lucey** { Participation citoyenne
Création d'un tiers-lieux (épicerie, restauration, espace culturel)

Le rôle d'accompagnement du Pays



10

1

Accompagnement des collectivités locales

- Conseil auprès des mairies et des intercommunalités : veille réglementaire, ingénierie
- Animation de réunions de concertation et d'instances de pilotage
- Renforcement des capacités locales : outils méthodologiques

2

Cadrage et émergence du projet

- Identification des besoins du territoire : diagnostic partagé, concertation
- Analyse du contexte : diagnostic territorial, réglementaire, politique, business plan
- Définition des enjeux et opportunités
- Alignement stratégique : cohérence avec les politiques territoriales (PLU, PCAET, SRADDET, SCOT etc.)
- Mobilisation des acteurs-clés : élus, services techniques, partenaires, citoyens

3

Conception et planification

- Formalisation des besoins/ concertation citoyenne : acteurs, services, usagers
- Co-construction du projet avec les parties prenantes ex : parcours poétique de Beaumont-la-Ferrière
- Définition des objectifs opérationnels et des résultats attendus /définir les livrables
- Rédaction du cahier des charges : technique (critères d'écoconditionnalités), juridique, fonctionnel ; Planification des étapes et des ressources mobilisables
- Évaluation des moyens nécessaires (humains, financiers, techniques)
- Élaboration d'un plan d'action (rétro planning, budget, ressources)
- Définition du cadre juridique, technique et financier

4

Montage financier et recherche de financements

- Recherche de financements et validation
- Identification des sources de financement : collectivités, État, fonds européens, partenaires privés, fondations...
- Montage du plan de financement
- Rédaction des demandes de subvention et mise en ligne sur les plateformes
- Présentation aux instances décisionnelles (conseils municipaux, comités de pilotage...)

6

Suivi, coordination et ajustements

- Mise en oeuvre opérationnelle : coordination des acteurs, gestion de projet
- Suivi-évaluation des actions et des contractualisations (indicateurs, reporting, communication) + tenue des copilotages et suivi en instance Pays
- Valorisation des projets auprès des différents financeurs
- Ajustements stratégiques en fonction des retours terrain et des évolutions (accompagnement éco conditionnalités)
- Revues de projets régulières avec les différents financeurs

7

Préparation de la suite

- Ré-écriture du projet de territoire
- Réponse aux appels à projets (LEADER, FEDER...)
- Lancer des études stratégiques (tiers lieux, revitalisations, mobilité, territoire agricole engagé, Pays d'Art et d'Histoires)

5

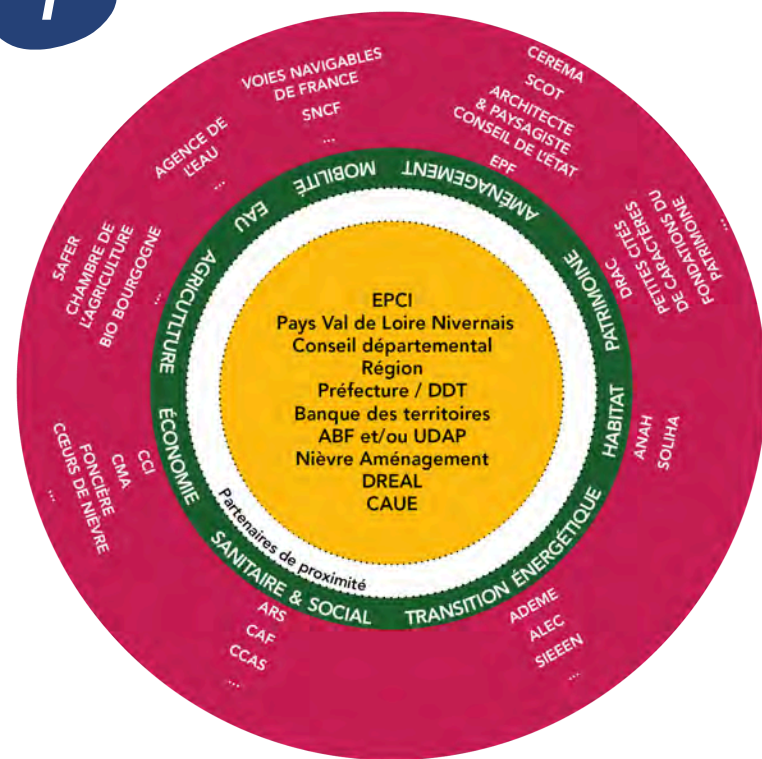
Capitalisation et diffusion

- Lancement des appels d'offres, appels à manifestation d'intérêt



Les acteurs de l'accompagnement

Le Pays Val de Loire Nivernais et de nombreux acteurs peuvent aider et orienter les collectivités dans leurs démarches concernant leur projet.



* Liste non exhaustive. Selon les démarches, il est possible de solliciter d'autres acteurs non indiqués.

★ ACCOMPAGNER LES PROJETS LOCAUX

- **Suivi et accompagnement** des **projets** des collectivités dans le cadre des contractualisations territoriales

cf. p.8 et p.9

Pays
Val de
Loire
Nivernais

★ AGIR POUR LE TERRITOIRE

- **Actions** portées par le Pays ou auxquelles le Pays participe autour de thématiques :

Transition écologique et alimentaire
Urbanisme - Revitalisation des centres-bourgs
Attractivité
Santé
Mobilité

cf. p.7

COMMENT Y SIÉGER ?



L'Association Nationale des Pôles territoriaux et des Pays (ANPP - Territoires de projet) représente et fédère les Pays, les Pôles territoriaux, les Territoires de projet, les GAL* et leurs Conseils de développement.

Composée d'une équipe pluridisciplinaire, elle accompagne ses adhérents dans leur action et porte leurs contributions auprès des pouvoirs publics.

Mission de représentation

- ★ Interlocuteur des pouvoirs publics

Mission d'animation

- ★ Échanges d'expériences et de bonnes pratiques

Mission d'accompagnement

- ★ Soutien technique

Contact :
22 rue Joubert, 75 009 PARIS
contact@anpp.fr - 06 12 02 01 78
www.anpp.fr



Au plus tard le 24 avril 2026 les délégués de l'EPCI du Pays sont désignés à un conseil communautaire suivant

Au plus tard le
22 mai 2026

3

VOTE

2

1

Les 15 et 22 mars 2026

Lien : <https://www.youtube.com/watch?v=8FKA3Ynck2k>



UN PAYS, C'EST QUOI ?

Regarder la vidéo
de présentation



LES TERRITOIRES DE PROJET EN FRANCE

Qu'est-ce qu'un Pays / PETR ?

Le "pays" est un territoire appréhendé d'un point de vue culturel, relevant d'une identité territoriale (histoire, culture, langue/patois, paysage, architecture, production agricole...) et partageant un ensemble d'intérêts et de communs par ses habitants. Il ne répond pas à une logique de frontières administratives. Les différents synonymes proposés à cette définition pourraient être : contrée, province, région.

Juridiquement, la loi Pasqua de 1995, dite LOADT, a souhaité en préciser la définition : "lorsqu'un territoire présente une cohésion géographique, culturelle, économique ou sociale, la commission départementale de la coopération intercommunale concernée constate qu'il peut former un Pays". Cette démarche ascendante a ensuite été généralisée sur l'ensemble du territoire national avec la Loi Voynet de 1999, dite LOADDT. La démarche Pays a été complétée en 2014, avec la loi MAPTAM, pour compléter le cadre juridique et créer les Pôles d'équilibre territoriaux et ruraux (PETR). Pays / PETR sont deux appellations pour une même dynamique du développement local. Cette structuration est volontaire, dans une démarche ascendante.

Le Pays, cela sert à quoi ?

- Valoriser les atouts du territoire
- Associer étroitement les acteurs locaux, publics et privés
- Renforcer les solidarités mutuelles entre la ville et le monde rural, mais aussi les synergies public/privé
- Mettre en cohérence les politiques publiques au sein d'un même espace
- Articuler les contractualisations européennes (FEADER avec LEADER, FEAMPA, FEDER et FSE et autres programmes sectoriels), nationales et régionales, en recherchant une cohérence avec les outils réglementaires (protection des espaces, planification/urbanisme...).

Comment cette démarche s'organise ?

Le Territoire élabore en premier lieu son **projet de territoire**. Ce projet de territoire identifie les objectifs que se donnent les acteurs locaux à un horizon 20, 30 voire 50 ans. Il se projette donc sur le temps long (en cela, il n'est pas un programme d'action, ni une feuille de mandat d'élus), et se veut transversal, inclusif et donc évolutif, dans son mode d'application et dans sa finalité.

Il coordonne l'action des acteurs locaux, publics et privés, pour la mise en œuvre des objectifs identifiés et partagés. Il se déploie à l'échelle du Pays / PETR et est coconstruit avec l'ensemble des acteurs, réunis notamment au sein du **Conseil de développement**, qui est une instance informelle de concertation, composée des acteurs socio-économiques, consulaires, élus, associatifs, de collectifs citoyens... On parle de dialogue continu, dans la mesure où celui-ci est constant au-delà de l'élaboration du projet de territoire.



Que représente les Pays / PETR en France ?

Au nombre de 268, en 2025, ils représentent plus de 62% du territoire français et 47% de sa population. Essentiellement présents en métropole, certains voient le jour en outre-mer ces dernières années.

Un Pays porte les valeurs du développement local

En matière de coopération (plus d'informations >>) : Par essence, la dynamique Pays porte la coopération, comme axe singulier de son action. La coopération est déjà interne et inhérente à ses missions par l'animation des solidarités urbain/rural, mais aussi des réseaux d'acteurs publics, tout d'abord, mais également privés. La coopération est ensuite supra-territoriale. Il en existe plusieurs typologies :

- Interterritoriale : il s'agit d'une coopération entre Territoires français, contigus ou non. Les contrats de réciprocité en sont une bonne illustration
- Transfrontalière : elle concerne une coopération en continuité géographique, entre un territoire français et un territoire d'un autre Etat européen
- Européenne / internationale : cette dernière s'opère entre un territoire français et un autre territoire européen ou international, comme les jumelages par exemple pour les villes. Dans les Territoires de projet, il est surtout question d'échanges de bonnes pratiques
- Public / privé : il est question de mobiliser l'ensemble des acteurs locaux agissant sur le territoire, qu'il soit public ou privé, pour les accompagner à appréhender le "faire territoire ensemble"

En matière de concertation et participation : au sein du Conseil de développement, instance de dialogue continu entre les acteurs, mais aussi de participation régulière à la définition de différents outils réglementaires ou dispositifs contractuels.



Pour aller plus loin :

- [Panorama des Territoires 2025](#)
- [Vadémécum Projet de territoire](#)
- [Vadémécum ingénierie de projet](#)

 Cliquez ici



KIT DE SURVIE POUR PARLER « PAYS »

ABF : Architecte des bâtiments de France
ACV : Action Cœur de Ville
ALEC : Agence locale de l'énergie et du climat
ALUR (loi) : Loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové
AMO : Assistance à maîtrise d'ouvrage
ANAH : Agence Nationale de l'Amélioration l'Habitat
ANCT : Agence nationale de cohésion des territoires
APD : Avant-projet définitif
APS : Avant-projet sommaire
ARS : Agence régionale de Santé
CAF : Caisse d'allocations familiales
CAUE : Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement
CCAS : Centre communal d'action sociale
CCI : Chambre de commerce et d'industrie
CD : Conseil départemental
CDG : Centre de gestion
CDHU : Conseil Développement Habitat Urbanisme
Cerema : Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement
CIA / IFSE : Complément indemnitaire annuel / Indemnité de fonctions, sujétions et expertise
CLS : contrat local de santé
CMA : Chambre de métiers et de l'artisanat
CNFPT : Centre national de la fonction publique territoriale
CODEV : Conseil de Développement
CRTE : Contrat pour la réussite de la transition écologique
DDT : Direction départementale des territoires
DETR : Dotation d'équipement des territoires ruraux
DGS : Directeur général des services
DRAC : Direction régionale des affaires culturelles
DREAL : Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement
DSIL : Dotation de Soutien à l'Investissement Local
DST : Directeur des services techniques
ELAN (loi) : loi portant évolution du logement de l'aménagement et du numérique
ENVI (règlement d'intervention régional) : Espaces nouveaux, Villages innovants
EPCI : Établissement Public de Coopération Intercommunale
EPF : Établissement public foncier

FEADER : Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
FEDER : Fonds Européen de Développement Régional
FNADT : Fonds national d'aménagement et de développement du territoire
FSE : Fonds Social Européen
GAL : Groupe d'Action Local
LEADER : Liaison Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale
MOE : Maître d'œuvre
OPAH : Opération programmée de l'amélioration de l'habitat
ORT : Opération de revitalisation de territoire
PAT : Projet Alimentaire Territorial
PCAET : Plan Climat-Air-Énergie Territorial
PDLHI : Pôle de lutte contre l'habitat indigne
PIG : Programme d'intérêt général
PLU : Plan local d'urbanisme
PLUi : Plan local d'urbanisme intercommunal
PMS : Plan de mobilité simplifié
PVD : Petites Villes de Demain
RGPD : Règlement général sur la protection des données
RI : Règlement d'intervention
RIFSEEP : Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, du niveau d'expertise et de l'engagement professionnel
SAFER : Société d'aménagement foncier et d'établissement rural
SCOT : Schéma de Cohérence Territoriale
SIEEEN : Syndicat intercommunal d'énergies, d'équipement et d'environnement de la Nièvre
SRADDET : Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires
ZAN : Zéro Artificialisation Nette

*Liste non exhaustive



KIT DE SURVIE POUR PARLER « PAYS »

Lexique des dispositifs

Action Cœur de Ville (ACV)

Le programme Action cœur de ville, lancé en 2017, a pour objectif la revitalisation des villes moyennes, à travers la définition d'actions visant à résoudre leurs difficultés d'attractivité, la dégradation des logements ou la vacance commerciale. Cosne-Cours-sur-Loire et Nevers sont inscrites dans ce programme.

Centralités rurales en Région

Ce dispositif régional adopté en 2022 vise à soutenir financièrement les projets de revitalisation des cœurs de ville de communes peuplées de moins de 15 000 habitants et considérées comme des « centralités fragiles ». 10 communes sont concernées au sein du Pays Val de Loire Nivernais.

Contrat pour la réussite de la transition écologique (CRTE)

Signé entre le Pays Val de Loire Nivernais et l'Etat, ce contrat vise à faciliter la cohérence et l'opérationnalité des actions prévues dans le projet de territoire dans un objectif de transition écologique, de développement économique et de cohésion territoriale. Il intègre de nombreux enjeux comme la revitalisation, le développement économique, l'efficacité énergétique. Il est le contrat socle des autres dispositifs de l'Etat (ACV, PVD, CLS...)

Contrat d'objectifs territorial (COT)

Le COT encourage les collectivités à renforcer les ambitions qu'elles ont fixées dans leur PCAET et facilite la mise en œuvre opérationnelle de projets de transition écologique et énergétique.

Contrat « Territoire en action » (TEA)

Ce contrat liant la Région au Pays Val de Loire Nivernais jusqu'en 2028 vise à soutenir financièrement des projets cohérents avec les ambitions du SRADDET et visant notamment l'adaptation au changement climatique, le développement de l'offre de services à la population, l'accès à la santé pour tous, les mobilités durables du quotidien et les revitalisations des centres-bourgs.

Contrat local de santé (CLS)

Le CLS est un contrat porté par l'Agence Régionale de Santé et le Pays Val de Loire Nivernais pour définir une feuille de route des actions à mener dans les 5 prochaines années autour de la santé : il est signé par de nombreux acteurs de la santé du territoire.

Dotations d'équipement des territoires ruraux et Dotations de soutien à l'investissement local (DETR/DSIL)

Ces dotations de l'État visent à soutenir l'investissement des collectivités dans leurs projets d'équipement et d'aménagement.

Espaces nouveaux, villages innovants (ENVI)

ENVI est un programme d'aide de la Région Bourgogne Franche-Comté aux projets portés par les petites communes. Il s'adresse aux communes de moins de 2 000 habitants. Plusieurs communes du Pays Val de Loire Nivernais ont fait appel à ce dispositif.

Fonds européen de développement régional (FEDER)

Le FEDER comprend un axe de développement territorial avec un volet urbain et un volet rural. L'agglomération de Nevers est concernée par ce dispositif. Le FEDER rural est un programme sur la période 2021-2027 piloté au niveau régional et porté par le Pays Val de Loire Nivernais, visant à accompagner les projets des collectivités rurales (situées au sein des 5 autres EPCI du territoire) sur 4 thématiques « villages intelligents », « mobilité durable », « renouvellement urbain » et « tourisme durable et patrimoine culturel ».

Fonds national d'aménagement et de développement du territoire (FNADT)

Le FNADT a vocation à soutenir les actions qui concourent à mettre en œuvre des choix stratégiques en matière d'aménagement et de cohésion des territoires. À l'instar des collectivités, les associations peuvent être éligibles à ce fonds.

LEADER

Le programme européen LEADER a pour objectif de favoriser un développement local équilibré qui réponde aux enjeux locaux actuels et à venir, par le financement de projets divers répondant aux besoins des territoires. Le Pays Val de Loire Nivernais a assuré le déploiement de la programmation 2014-2020 et prolonge cette action pour la programmation 2023-2027.

Natura 2000

Le Pays Val de Loire Nivernais a été désigné pour porter la maîtrise d'ouvrage des 2 sites Natura 2000 ligériens nivernais, renforçant ainsi son rôle d'accompagnement des collectivités et des acteurs locaux sur la question de la préservation du patrimoine naturel et écologique.

Opération de revitalisation de territoire (ORT)

L'ORT est un outil à disposition des collectivités locales pour porter et mettre en œuvre un projet de territoire dans les domaines urbain, économique et social, pour lutter prioritairement contre la dévitalisation des centres-villes.

Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)

L'OPAH est un programme de réhabilitation du parc immobilier bâti mobilisé pour améliorer l'habitat et son cadre de vie. Elle fait l'objet d'une convention entre la commune ou l'EPCI compétent en matière d'habitat ou le syndicat mixte qui aurait reçu mandat de ces derniers, l'Agence nationale de l'habitat (ANAH) et l'État.

Petites villes de demain

Lancé en octobre 2020, le programme Petites villes de demain vise à améliorer la qualité de vie des habitants des petites villes et des territoires ruraux alentour. Ce programme s'adresse à plus des communes de moins de 20 000 habitants exerçant des fonctions de centralité et montrant des signes de fragilité. 7 petites villes sont concernées au sein du Pays Val de Loire Nivernais.

KIT DE SURVIE POUR PARLER « PAYS »

Lexique des dispositifs

Projet alimentaire territorial (PAT)

Le PAT est un projet construit collectivement qui vise à rendre cohérentes les politiques et initiatives alimentaires sur un territoire en mettant en réseau les acteurs du système alimentaire.

Programme d'intérêt général (PIG) départemental

Le Département de la Nièvre apporte une aide dans le cadre du PIG : il s'agit d'un programme d'action qui vise à améliorer des ensembles d'immeubles ou de logements (rénovation énergétique, adaptation du logement...)

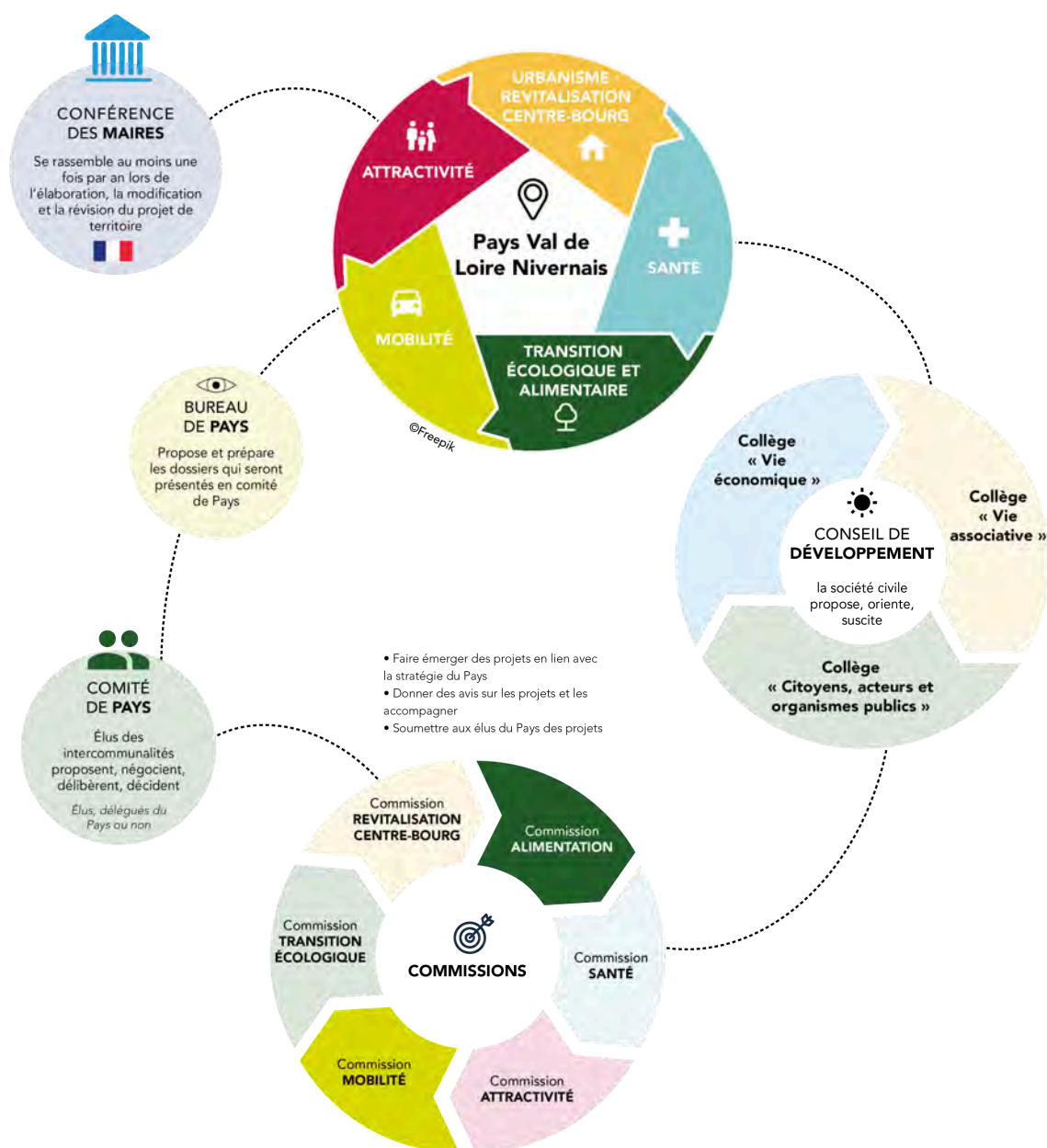
Villages du futur

Le programme Villages du futur lancé par la Région Bourgogne Franche-Comté en 2020 soutient 9 villages, dont Donzy, dans la mise en œuvre de leurs projets, dans une logique de participation locale.

Zéro Logement Vacant

Zéro Logement Vacant est un outil qui s'appuie sur des données publiques pour identifier les propriétaires de logements vacants et aider les collectivités à mobiliser et à mieux accompagner ces derniers dans la remise sur le marché de leur logement.

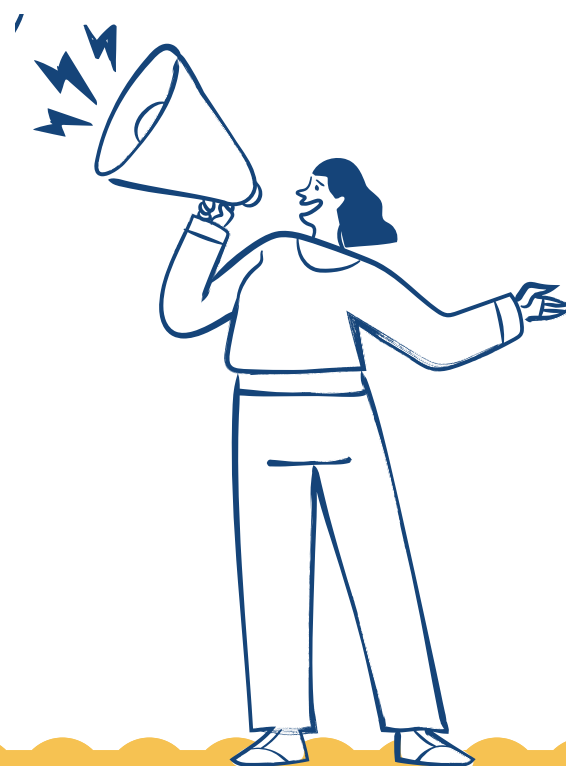
*Liste non exhaustive



Concier, écouter, construire les projets avec les citoyens

Vous souhaitez être accompagné dans vos démarches de participations citoyenne ?

Le Pays accompagne les collectivités dans la mise en œuvre de concertation citoyenne adaptée à leurs projets. Méthodes d'animation, mobilisation des citoyens, communication : contactez-nous !



Nos financeurs



COFINANCÉ
PAR L'UNION
EUROPÉENNE

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité

PRÉFÈTE
DE LA NIÈVRE
Liberté
Égalité
Fraternité

FRANCE
NATION
VERTE
Agir • Mobiliser • Accélérer

ars nièvre
Agence Régionale de Santé
Bourgogne-Franche-Comté
le département

Directeur de publication : Eric Guyot
Rédacteur en chef : Mani Cambefort
Conception graphique : Marion Loisy
Rédaction : équipe du Pays
Photographies/pictogrammes : ©Freepik -
Image générée par intelligence artificielle

Sources : ANPP - sites internet des institutions et organisations suivantes : Cerema, Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, L'Europe s'engage en France, L'Europe s'engage en Bourgogne Franche-Comté, Région Bourgogne Franche-Comté, Agence nationale pour l'information sur le logement.



Pays Val de Loire Nivernais

Contactez-nous !

Direction : Mani Cambefort

mani.cambefort@valdeloirenivernais.fr

Assistante administrative et financière : Sabrina Charpentier

contact@valdeloirenivernais.fr

Cheffe de projet santé : Audrey Javier

audrey.javier@valdeloirenivernais.fr

Cheffe de projet promotion territoriale : Marion Loisy

marion.loisy@valdeloirenivernais.fr

Cheffe de projet développement territorial : Juline Lebrun

juline.lebrun@valdeloirenivernais.fr

Cheffe de projet transition écologique / PAT : Claire Rothiot

claire.rothiot@valdeloirenivernais.fr

Cheffe de projet LEADER - mobilité : Hélène Chobeaux

helene.chobeaux@valdeloirenivernais.fr

Cheffe de projet agriculture et agro-alimentaire : Annabelle Vallet

annabelle.vallet@valdeloirenivernais.fr

25, rue Benoît Frachon
58 640 Varennes-Vauzelles
03 86 21 20 69
contact@valdeloirenivernais.fr

WWW.VALDELOIRENIVERNAIS.FR

